
 ACADÉMIE DE POITIERS <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Conseil académique de la vie lycéenne CAVL du 13 décembre 2023	 <small>CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE DE POITIERS</small>
	Date : 20/12/2023	

Le Conseil académique de la vie lycéenne du 13 décembre 2023 s'est déroulé au rectorat de Poitiers, en salle A2 le matin puis, en salle A1 l'après-midi. Madame la rectrice a ouvert la séance.

Une partie de la journée a été consacrée à la thématique de la santé et du bien-être. Nous avons évoqué tout particulièrement la politique d'éducation à la sexualité ainsi que le *plan d'action santé mentale*. Un autre temps a permis de travailler à l'éducation au développement durable, notamment pour accompagner les établissements dans une démarche globale conduisant à la labellisation E3D, conformément à la feuille de route académique.

Elus lycéens titulaires présents :

VINCENT	Edgar	LGT St Exupéry	La Rochelle
MARAVAL-ROSSARD	Yann	LGT Haut-Val de Sèvre	Saint-Maixent
LERAY	Tony	Lycée E Branly	Châtelleraut
PAPET	Salomé	LGT Jean Dautet	La Rochelle
REGNIER	Quentin	LGT Merleau-Ponty	Rocheport
STEEG	Yoann	EREA Françoise Dolto	St Aubin le cloud
BERNARD	Iban	LP Les Grippeaux	Parthenay
COUSOT	Evan	LP Branly	Châtelleraut
COTILLON	Mathilde	LGT Aliénor d'Aquitaine	Poitiers
DESCHARLES	LEA	LP Branly	Châtelleraut
FEYSSARD	Kenjy	Lp2i	Jaunay-Marigny

Elus lycéens suppléants et invités présents :

BESSAC	Elowan	EREA Françoise Dolto	La Rochelle
DECROUEZ	Lou-Anne	Lycée Les Grippeaux	Parthenay

Membres désignés présents :

M. Christophe Hilairet	Coordonnateur académique CLEMI
Mme Patricia Benoist	CPE – Lycée Ernest Pérochon – Parthenay
M. Hervé Fraile	IA-IPR EVS
Mme Emmanuelle Berna	CT-EVS
Mme Sabrina Allegre	Infirmière, CT

Personnes invitées

Sandrine Dos-Santos	Service « Engagement citoyen » à la direction de la Jeunesse et de la Citoyenneté, Région Nouvelle-Aquitaine
Bruno Aumonier	Service « Engagement citoyen » à la direction de la Jeunesse et de la Citoyenneté, Région Nouvelle-Aquitaine
Nelly Bega	Service « Initiatives éducatives », Région Nouvelle-Aquitaine
Géraldine Héquette	Chargée de mission à la Mission académique EDD
Ana Gorgulho	Service civique à l'EREA Françoise Dolto
Alexandra Billon	CPE, LP les Grippeaux
Aurèle Seignon	CPE, EREA Françoise Dolto
Géraldine Héquette	Chargée de Mission EDD et au Pôle Valeurs de la République

REUNION PLENIERE (9h30 – 10h30)

En formation plénière, nous avons partagé les informations récentes sur différents sujets de la vie lycéenne. Cette journée a été l'occasion d'un retour sur les journées inter-CVL de novembre comme sur le CNVL du 28 novembre dernier au ministère.

La séance a été ouverte avec l'organisation d'un court brise-glace (Icebreaker) : « 2 vérités, 1 mensonge sur ses engagements et opinions en lien avec l'EDD ». Chaque personne dit à tour de rôle 3 choses sur elle-même en lien avec son engagement ou ses opinions sur la dimension développement durable. Deux de ces choses sont vraies et une est un mensonge. Le groupe doit deviner laquelle des 3 est un mensonge.

Madame la Rectrice a souhaité ouvrir cette séance afin de mieux connaître les élus et rappeler quelques éléments sur leur rôle d'élus dans le contexte actuel.

Retour sur les Inter-CVL [Prise de parole des élèves]

Les élus du CAVL ont manifesté un enthousiasme certain à l'égard de l'organisation d'Inter-CAVL qui facilite les échanges entre les élus des CVL des différents établissements comment entre ces élus et ceux du CAVL. Ces derniers considèrent que c'est un temps d'échange nécessaire pour mutualiser les idées, les projets, pour mieux se connaître et faciliter la communication par la suite.

Les temps de formation et d'information sur la lutte contre le harcèlement ont permis de mieux en connaître les enjeux, ainsi de découvrir les initiatives ministérielles et académiques sur ce champ. Dans certains cas, ils ont été un peu longs aux yeux des élus du CAVL qui avait déjà eu à l'occasion du précédent CAVL en octobre un temps sur ce sujet. Le DAVLC a rappelé que ce choix était assumé, ce premier temps à l'occasion du CAVL devait permettre aux élus d'être déjà solides sur le sujet et de pouvoir ainsi s'investir davantage dans les moments de travail collaboratifs et les ateliers, voire leur permettre d'animer des groupes à l'occasion des Inter-CVL. Selon les élus du CAVL, « les activités de groupes, reposant sur l'étude de cas réels plutôt que fictifs, ont été bien accueillies. En effet, la réalité suscite une réaction plus forte et sensible comparée à des scénarios fictifs ». Un point de vigilance a été bien mis en évidence par les élus lycéens : la difficulté dans de nombreux lycées à mobiliser les enseignants et plus largement les personnels des établissements sur la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.

Le repas et les pause ont permis aux élus de mieux se connaître et d'échanger sur leurs situations d'élus.

Les activités animées par l'association Kurioz (parfois coanimé avec un élu du CAVL) ont suscité l'intérêt des élus. Les tâches étaient simples mais qualifiées d'intéressantes. L'ambition était autant de travailler sur les deux sujets que sont « la conduite de projet » que « l'animation de groupe » que de partager des techniques d'animation. Celles-ci ont également été reprises lors de la journée de formation des référents vie lycéenne et vie collégienne dans chaque département. Là encore l'objectif est que ces référents aidés des élus lycéens présents puissent remobiliser ces éléments dans leurs établissements.

Retour sur le CNVL [Conseil National de la vie lycéenne présidé par le Ministre Gabriel Attal accompagné de Mme Thevenot, Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et du Service National Universel (SNU)]

- M. le Ministre a ouvert la séance et a souhaité revenir sur un certain nombre de points de sa politique et sur ses initiatives de la rentrée, insistant notamment sur les trois points suivants.

- Une ambition : proposer une Ecole heureuse et exigeante.

Pour le ministre, il était nécessaire de faire reculer le harcèlement, d'où le déploiement de pHARe (30 millions d'euros pour la lutte contre le harcèlement). Le programme pHARe implique un changement de logique en cours : c'est aux harceleurs d'être déplacés, non plus aux harcelés. Dans le même temps, il faut faire preuve de bienveillance et favoriser une culture de l'apaisement - en marche, mais il faudra beaucoup d'années-

- Développement du théâtre, de la pratique sportive.

La mission de l'Ecole est de démocratiser le savoir et former des citoyens. Il faut élever le niveau général de nos élèves. La culture et la pratique sportive sont deux leviers forts pour atteindre ces objectifs c'est pourquoi les projets artistiques et culturels d'une part, et les projets sportifs en lien souvent avec les jeux olympiques sont fortement soutenus.

- La laïcité, un cadre pour l'émancipation des jeunes et l'exercice des libertés.

Le ministre est revenu sur ce principe de l'Ecole républicaine et sur l'interdiction des abayas. Il a rappelé le sens de la loi de 1905 et de 2004 et a insisté sur le fait que les interdictions induites (ports de signes religieux) devaient permettre l'exercice des libertés, et proscrire tout prosélytisme à l'Ecole.

- Mme Thevenot, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national Universel (SNU)

Madame Thévenot a rappelé que l'engagement s'inscrit dans un parcours pédagogique continu : l'EMC de l'école au lycée, du SNU et de la vie associative.

- Elle a indiqué que le SNU est une promesse présidentielle et une ambition pour la nation. Jusque-là 90 000 places offertes, 23000 volontaires mais 17000 jeunes seulement ont pu le faire en raison du nombre de places contingentées. Elle est revenue sur les deux temps forts :
 - Le temps de séjour de cohésion : autour de valeurs et symboles de la République. Elle a insisté sur le fait que le SNU ne doit pas être confondu avec l'armée. Elle a ajouté : « ce n'est pas non plus une colonie [de vacances] »,
 - La Mission d'intérêt général avec notamment le service civique (150 000 places l'année prochaine). Il reste nécessaire selon madame la Ministre de travailler l'inclusion dans le service civique, dans le cadre de la mixité.

Les échanges ont permis de constater un consensus sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Les interventions de certains élus sur la laïcité ont amené M. le Ministre a rappelé ce qu'était la laïcité dans le cadre de la promesse républicaine. Des élus ont indiqué leur souhait que le SNU ne devienne obligatoire, précisant que « ce ne serait plus un engagement mais une obligation ». M. le Ministre a précisé que la généralisation du SNU n'était pas à l'ordre du jour.

Les élus ont poursuivi la discussion sur la réforme de la voie professionnelle et sur le stage en fin d'année scolaire pour les élèves de seconde. Sur la première thématique, les élus ont relayé leurs inquiétudes et celle d'un certain

nombre d'enseignants sur l'évolution des volumes horaires d'enseignement craignant une dévalorisation de leur diplôme. Le ministre a rappelé la nécessité de dialoguer pour rassurer les élèves, les personnels et même les entreprises. En effet sur la question du stage de fin d'année, le ministre a annoncé l'ouverture prochaine de l'application « un jeune, une solution » qui proposera une banque d'offres de stages pour les élèves de seconde. En fin d'échange, des élus sont revenus sur la question de l'uniforme à l'école, exprimant leur souhait que l'uniforme ne soit pas obligatoire. Le ministre a expliqué qu'une expérimentation serait réalisée dans plusieurs établissements avant toute décision.

Retour sur les assises régionales de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

Plus de 105 personnes ont assisté à cet événement depuis le siège de la Région à Poitiers, 45 lycées et EREA étaient représentés soit plus d'un établissement sur deux. Les retours sont positifs tant des élus du CAVL que des élus des CVL et des référents vie lycéenne présents. Le choix des intervenants, tout particulièrement, pour les interventions en plénière le matin, a été salué. Les ateliers ont été également appréciés.

Vous retrouverez le programme de cette journée en annexe.

JOURNEE DE TRAVAIL 10h30-16h30

- **THEMATIQUE EDD**

1 - Etat des lieux des initiatives académiques et d'établissement

- **La labellisation E3D**

A mi-parcours de la 9^{ème} vague de labellisation, l'académie a reçu 97 dossiers de candidatures. Au total, elle a délivré 91 labels E3D ce qui signifie que nous approchons les 400 labels E3D dans l'académie, correspondant à près de 360 écoles et établissements différents, y compris les 8 territoires éducatifs. A ce stade, 15,24% des écoles ont reçu un label, 39,78% des lycées et EREA et 45,36% des collèges.

La 9^{ème} vague se poursuit dans le cadre d'une seconde session, les dossiers de candidatures doivent parvenir à la Mission EDD avant le 13 avril.

- **Le prix de l'action écodéléguée de l'année**

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse lance la 4^e édition du Prix de l'action éco-déléguée de l'année, en partenariat avec Bayard et la Fondation Elyx. Ce prix s'adresse aux éco-délégués des classes de collège et de lycée mais aussi aux élèves investis de CM1 et CM2 dans les écoles. Il vise à encourager et valoriser les projets réalisés ou engagés par les éco-délégués en faveur de l'environnement et du développement durable dans leur école, collège, lycée, avec l'accompagnement de la communauté éducative et des partenaires extérieurs.

Plus d'informations sur le prix :

- sur le site académique de la Mission EDD : <https://ww2.ac-poitiers.fr/mission-edd/spip.php?article1913>

- sur le site Eduscol : <https://www.education.gouv.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-307360>

- **La préparation des réunions écodélégués (interventions des élus)**

L'animation du réseau des écodélégués est en cours de réalisation. Les rendez-vous ont eu lieu dans les deux départements de Charente-Maritime (Palissy à Saintes et Vieljeux à La Rochelle le 18 décembre) et de la Vienne (Branly à Châtelleraut et Victor Hugo à Poitiers le 19 décembre).

Nous poursuivrons ces animations les 12 février en Charente et le 13 ou 15 février dans les Deux-Sèvres.

- **Les compétences durables** [Développer les compétences des élèves pour une éducation au développement durable et à la transition écologique]

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse publie un référentiel, des repères de progression et attendus de fin de cycle pour développer les compétences des élèves pour l'éducation au développement durable et à la transition écologique.

Ils sont disponibles sur la page « [Développer les compétences des élèves au développement durable et à la transition écologique](#) »

- **Le B.A-BA du climat et de la biodiversité** [<https://climat.cned.fr/>]

A noter l'accès au [B.A-BA du climat et de la biodiversité](#), proposé par le CNED. C'est un outil d'auto-formation pour les professeurs et un outil pédagogique pour leurs élèves, en particulier pour les éco-délégués. Le contenu est adapté aux lycéens. Conseillé à partir de la classe de seconde, il peut être aussi utilisé par des élèves de fi, de collège.

Il peut être un support intéressant dans le cadre des enseignements, en classe ou à la maison. Il peut aussi alimenter des projets éducatifs, par exemple des projets pluridisciplinaires, dans le cadre de l'éducation au développement durable (EDD). Il peut apporter des éléments aux éco-délégués pour préparer et documenter les projets qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

L'organisation en 5 chapitres, chacun d'une durée d'1h15 à 1h30, permet flexibilité et autonomie pour les enseignants et les éco-délégués dans l'utilisation de ces ressources.

À l'issue de chaque chapitre, il est possible de répondre à un quizz pour valider les connaissances et recevoir un badge numérique. L'obtention des 5 badges donne accès au badge « B.A.-BA du climat et de la biodiversité » certifie l'ensemble du parcours.

Le site web a été conçu dans une logique d'éco-conception pour qu'il soit plus léger et plus efficace, et ainsi limiter les impacts sur l'environnement.

Accès au B.A-BA du climat et de la biodiversité : <https://climat.cned.fr/>

2 - Ateliers « démarche globale en établissement vers la labellisation E3D »

Les élus du CAVL ont engagé l'élaboration d'un petit guide pour aider les écoles et les établissements à s'engager dans une démarche globale dans la perspective d'une labellisation E3D.

Trois entrées ont été proposées pour réaliser ce document qui doit suggérer de nombreux projets possibles : une entrée par les lieux de l'établissement, une entrée par des thématiques du développement durable et une dernière par les Objectifs du développement durable (ODD).

Ce travail sera poursuivi dans le cadre des Inter-CVL de janvier/février 2024 :

- Le 2 février en Charente-Maritime
- Le 6 février en Charente
- Le 8 février dans les Deux-Sèvres
- Le 9 février dans la Vienne

• THEMATIQUE DE L'APRES-MIDI : SANTE ET BIEN-ETRE

1- Education à la sexualité : intervention de Sabrina Allègre, infirmière conseillère technique.

✓ Il est possible de demander à l'infirmerie des préservatifs et depuis le 1^{er} janvier 2023, **tous les jeunes âgés de moins de 26 ans pourront obtenir les préservatifs masculins des marques « Eden » et « Sortez couverts ! » gratuitement en pharmacie.**

✓ Déploiement des **distributeurs de matériels de protection menstruelle dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle** dans tous les lycées de la région Nouvelle-Aquitaine ayant fait la demande.

La localisation des distributeurs pose question ? Les choix sont différents selon les établissements. Toilettes des filles, lieu neutre (infirmerie ?). Il est important que les distributeurs soient accessibles à tous, et l'accès facile.

La région fournit un distributeur plein ainsi qu'une recharge de matériel de protection. Au-delà, c'est au lycée d'organiser le rechargement du distributeur. Les élus du CAVL proposent donc de relancer le projet de journée de don le 25 mai, même s'il sera possible d'obtenir gratuitement à partir de mars 2024 des tampons et serviettes à l'infirmerie. Les affiches produites seront actualisées pour le 25 mai prochain et envoyées aux EPLE dès que possible. Nécessité d'y retravailler au prochain CAVL en mars pour diffusion avant les vacances de printemps.

✓ Au-delà de la précarité menstruelle, il reste opportun de lutter contre les tabous des règles, lutter contre les discriminations LgbtQia+...

✓ **Education à la sexualité**

Depuis 2001, mise en place de séances sur l'éducation à la sexualité. Essentiellement VIH et IST. Il s'agit d'évoquer le consentement, le respect du corps, le respect d'autrui et pas de pratiques sexuelles. La promotion de la santé est la promotion d'une vision positive pas nécessairement pathologique. Il s'agit d'éviter des dérives : les violences sexuelles, les violences sexistes. Au-delà de l'infirmière, l'éducation à la sexualité reste souvent portée par la vie scolaire et les enseignants de SVT.

Les circulaires de 2018 et 2022 mettent en place trois séances d'éducation à la sexualité, par année et par niveau de classe. On ne sépare pas les groupes selon le genre : groupes mixtes ! On reste dans la sphère publique. Nécessité de co-intervention, avec deux personnes formées, pour ces séances ce qui peut être un frein. Plan de formation pour disposer dans chaque établissement de 5 personnes ressources pour la rentrée 2025. Aujourd'hui seulement 40% des 3 séances sont effectivement réalisées. Il est possible de mobiliser une association mais elle doit être agréée sur l'éducation à la sexualité par le Ministère de l'Education nationale. (soit agrément national => site du ministère de l'éducation nationale / soit agrément académique => site de l'académie). Ces séances doivent être mises en œuvre dans le cadre du projet d'établissement, dans le cadre d'un continuum [exemple de 3 séances dans un continuum des trois années].

2- Plan d'action santé mentale (Sabrina Allègre, infirmière, CT)

La santé mentale rassemble les santés physiologique, psychologique, environnementale pour un bien-être dans son environnement, ce n'est pas seulement une maladie ou un handicap. La santé mentale ne se réduit pas aux émotions mais il faut gérer ses émotions pour se retrouver dans « la joie » ou plus simplement un sentiment de bien-être. Dans cette perspective, il s'avère nécessaire de développer les compétences psycho-sociales de nos élèves. On tirera profit également à soutenir et favoriser l'activité physique et/ou l'activité sportive.

Retour sur le déploiement des délégués du bien-être : 8 lycées sont formés chaque année (formation de personnels : enseignants, CPE, infirmière...).

Piste intéressante de la médiation animale. Une expérimentation est conduite à l'EREA de Saint-Aubin.

En fin de journée, le CAVL a étudié les demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projets vie lycéenne. Les élus se sont prononcés sur les demandes du lycée Cordouan et du lycée du bois d'amour.

Clôture du CAVL à 16h40 / **Prochain CAVL le 6 mars 2024.**



1^{res} ASSISES RÉGIONALES autour du harcèlement en milieu scolaire

Tous acteurs contre le harcèlement : repérer, protéger, agir

9h00

Accueil des participants

9h30

Ouverture officielle

en présence du Vice-Président Jean-Louis NEMBRINI en charge de l'Éducation, de l'Orientation et de la Jeunesse et Yasmina BOULTAM, Déléguée à l'ambition éducative, des Rectrices des académies de Bordeaux, Limoges, Poitiers, d'un(e) représentant(e) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et d'un(e) représentant(e) de l'Agence Régionale de la Santé (ARS),

Visionnage de films :

«Non au harcèlement» (2,11min)
et «MDL du Lycée Turgot» de Limoges (2min)

Table ronde autour des enjeux et risques psycho-sociaux :

- › Dr Xavier POMMEREAU, psychiatre (clinique Béthanie) à Bordeaux, spécialiste de l'adolescence en difficulté (capsule vidéo)
- › Professeur Marcel RUFO, pédopsychiatre, Professeur émérite de l'Université Aix-Marseille
- › Jasmin ROY, Président de la Fondation québécoise Jasmin Roy et Sophie Desmarais
- › Témoignages d'actions mises en œuvre au sein des établissements scolaires
- › Dr Yves MONTOYA, maître de conférences, Observatoire Européen de la violence à l'école

13h00

Cocktail déjeunatoire élaboré et servi par les lycées hôteliers :
Gascogne à Bordeaux / Jean Monnet à Limoges / Kyoto à Poitiers

14h15 :

Harcèlement/Cyberharcèlement : un délit puni par la loi

- › Maître Alrick METRAL, avocat du barreau de Bordeaux
- › Major Céline LAUTRETTE de la Police nationale

14h45 :

Table ronde sur chaque site en présence des élus régionaux :

«Comment impliquer l'ensemble de la communauté éducative ?»



16h00

Synthèse et restitution des travaux des tables rondes en plénière

16h30

Cloûture par le Vice-Président Jean-Louis NEMBRINI